

Novembre 2020 - N° 6



Dimanche 1^{er} novembre, une **cérémonie d'hommage aux victimes de l'attentat de Nice** s'est déroulée à huis clos devant l'église Notre-Dame d'Aquilon, en présence d'élus et du Père Félix Caillet.

Retrouvez une partie du discours de Mme le maire dans la rubrique "actualités" du site de la mairie : **sur Facebook (guillestrehautesalpes) et sur www.ville-guillestre.fr**

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique **le 10 novembre 2020**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

→ FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

➤ **ORGANISATION** : Le **règlement intérieur** régissant le bon déroulement du conseil municipal a été adopté. Tout comme **la composition des nombreux comités et groupes de travail** (à retrouver en Mairie).

➤ **RECRUTEMENT** : Comme tous les ans la commune va **recruter pour cette saison d'hiver un agent technique en partenariat avec le SDIS** (Service Département Incendie et de Secours) et la communauté de communes afin de renforcer les équipes des sapeurs-pompiers de Guillestre.

→ URBANISME

➤ **COMPETENCE** : Les élus de Guillestre ont décidé à l'unanimité de conserver au niveau communal la compétence « urbanisme-PLU » et donc **refusé de la transférer à la communauté de communes**. Cette décision est partagée par l'ensemble des élus intercommunaux.

→ FINANCES

➤ **LIGNE TRESORERIE** : une ligne de trésorerie est renouvelée à hauteur de **600 000 euros** auprès du Crédit Agricole, afin que la commune puisse faire face aux dépenses d'investissement en cours en **attendant les rentrées de recettes**, essentiellement des subventions.

➤ **TULIPE DE GUILLESTRE** : Le projet de développement du jardin des tulipes de Guillestre (2019-2022) rentre dans sa phase opérationnelle. Le but est que ce site soit valorisé en programmant des actions fortes d'animation, de communication, de labellisation mais aussi de sauvegarde. Pour cela une demande subvention auprès de l'Etat (par le FNADT) a été votée.

→ PATRIMOINE / CULTURE :

➤ **CRISE COVID-19** : Suite de la fermeture administrative subie par le camping municipal ce printemps pour cause de confinement, **le conseil municipal a voté une remise de son loyer d'1/12 soit 3 847.55€**.

➤ **SE SOUVENIR DES CRUES DE 1957** : La Commune de Guillestre en lien avec le Parc Naturel Régional du Queyras **va installer trois repères indiquant la montée de la crue de 1957 à trois endroits** en bordure du torrent du Rif Bel. Garder la mémoire de cet événement est important.

→ SAISON HIVER :

➤ **TRANSPORT** : Comme tous les ans, **un système de navette entre Guillestre-Vars, Guillestre-Risoul et Guillestre-Ceillac va être instauré** pour permettre aux Guillestrins, résidents secondaires, saisonniers et touristes de pouvoir monter en stations de ski. Horaires disponibles en Mairie et Office de tourisme.

➤ **FORFAIT SKI QUEYRAS** : La Commune de Guillestre et la régie de Stations de Ski du Queyras offrent à tous les jeunes domiciliés à Guillestre de moins de 18 ans, un **forfait de ski saison alpin pour le Queyras**. Ils seront directement remis aux bénéficiaires dans n'importe quelle station du Queyras.



AGENDA

➤ **DON DU SANG** : prochaine collecte **mardi 8 décembre à la salle du Queyron** de 8h-12h30 sur RDV.

➤ **LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT "Parent'aise"** : **samedi 21 novembre, de 9h30-11h30** sur le thème de la motricité avec une psychomotricienne. **Sur inscriptions** auprès du service jeunesse (10 places maximum, parents y compris).

BON A SAVOIR

➤ **CONSOMMONS GUILLESTRIN** : Fermés par décret ministériel, de nombreux commerces (restaurateurs, fleuristes ...) vous proposent un système de vente à emporter.

La commune de Guillestre vous encourage à consommer dans vos commerces de proximité. Il est impératif que nous soyons tous solidaires pendant cette période.

Vous pouvez le faire soit en les appelant et en commandant vos produits/achats soit en effectuant vos achats en ligne par le biais du site internet www.fairemescourses.fr



➤ **FONCTIONNEMENT DES SERVICES MAIRIE DURANT CONFINEMENT** :

Les services en mairie continuent de fonctionner tout en favorisant le télétravail. Nous vous demandons de privilégier les contacts par téléphone par mail ou par prise de rendez-vous. Vous pouvez déposer les documents à nous remettre dans la boîte aux lettres.

• **ACCUEIL MAIRIE** : Un accueil du public est maintenu trois matinées par semaine : Les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

Port du masque obligatoire. Une seule personne accueillie à la fois.

• **SERVICE URBANISME- REGIE DE L'EAU- JEUNESSE** : Accueil du public uniquement sur rendez-vous.

Urbanisme : 06 16 34 39 10. **Régie de l'eau** : 06 03 99 56 25

Services périscolaires : cantines et garderies : les services s'organisent pour accueillir vos enfants en limitant, dans la mesure du possible, le brassage entre les classes.

Service jeunesse : 04.92.45.04.03 - **Accueil de loisirs** : 06.12.33.28.92



• **BIBLIOTHEQUE** : la bibliothèque a mis en place un **drive**.

Vous pouvez passer commande au 06.33.44.90.33 ou au 04.92.45.46.03 ou par mail bibliotheque.guillestre@orange.fr. Vous trouverez les livres disponibles en téléchargeant le catalogue des livres disponibles sur le site internet de la mairie www.ville-guillestre.fr dans les actualités.

• **CRECHE MAXIMOMES** : la crèche continue à accueillir vos enfants.

Mail : crechemaximomes@orange.fr Tél : 04.92.53.97.01

• **MARCHE** : le marché du lundi matin est maintenu. Seuls les forains « alimentaires » sont présents.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS (LES VENDEURS ET LES CLIENTS).

➤ **RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES** : Un recensement des personnes les plus fragiles est effectué par le CCAS entouré des associations des aînés et des services d'aides à domicile de la Communauté de communes. Si vous êtes une personne vulnérable, n'hésitez pas à contacter le service CCAS : guillestre.ccas@orange.fr ou **06 33 44 90 47** afin de vous faire accompagner dans votre quotidien (achats alimentaires et médicaments).

➤ **ATTESTATIONS DE DEPLACEMENT** : Nous vous rappelons que vous pouvez les faire de façon dématérialisée sur votre téléphone, les imprimer ou encore **les rédiger à la main sur papier libre**.

➤ **PERMANENCES RESTOS DU CŒUR** : les **27 novembre et 11 décembre**, de 10h à 12h30 (seulement de 10h à 10h30 pendant la période de restriction sanitaire COVID 19) **Salle Hodoul**.

➤ **DECHETERIE** : Elle reste **ouverte** aux horaires habituels du lundi au samedi de 8h-12h et de 14h-17h.

➤ **FACEBOOK** : Toutes les actualités et informations utiles sur le facebook : www.facebook.com/guillestrehautesalpes

➤ **TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIES** :

- **Revêtement /goudronnage** des chemins des Diligences, de la Selve et traverse de la Combe : fermés à la circulation du 9 au 20 novembre.

- **Aménagement cheminement piéton et cycles, route de la gare** : Circulation alternée du 9 novembre au 18 décembre : création d'un trottoir du haut de cette voie jusqu'au rond-point du Martinet, traçage d'une bande cyclable tout au long de la route, pose de barrières de sécurité, installation de lampadaires et enfouissement des lignes électriques.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 15 décembre à 20h30 à la salle du Queyron

La séance est publique. Contacts : www.ville-guillestre.fr ou **04.92.45.04.03**